

[Text]

respond to emergency balance of payments situations. I would have assumed that in some of those cases the importing agencies, be they firms, governmental or non-governmental, are probably prevented from proceeding as they wish to because of the shortage of foreign exchange, and when Canada or some other country—and a lot of other countries put in a line of credit—some of those things then become freed up so that the previous contacts are then operationalized . . . —if I can use that phraseology.

I think the main point I am trying to say to the hon. member really is that the line of credit is a specific project for a specific purpose that we negotiate with and after the request of the recipient government.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Breau.

The two last—and I want to be giving to both of them a fair chance, equal time: Mr. Munro and the vice-chairman of the committee.

Mr. Munro (Esquimalt—Saanich): I am wondering if it is not possible to allow those who may not have had a chance to put questions today to be on the list next time.

The Chairman: Yes.

Mr. Munro (Esquimalt—Saanich): At the top of the list.

I have a couple of questions. I am just going to put the questions; I am not sure that Mr. McWhinney is going to be able to answer them, because they derive from the letter from Petro-Canada International Assistance Corporation, in the main—this letter that I have in front of me. Perhaps Mr. McWhinney might like to have a copy in front of him, in case he can answer some of these questions.

Did I understand him correctly in his opening statement to say there was a \$55 million reserve set aside in one budget or another for the operations of Petro-Canada International Assistance Corporation?

Mr. McWhinney: Mr. Chairman, within the Official Development Assistance framework for fiscal 1983-1984 the provision for Petro-Canada International Assistance Corporation is \$55 million.

Mr. Munro (Esquimalt—Saanich): That then is up from the \$21 million that is admitted as being the cost of the first year of operation, as listed on page 2 of this letter. So it is \$21 million in calendar year 1982 and \$55 million available for the budget year of 1983-1984. Is that correct?

Mr. McWhinney: That is my understanding. They operate on a calendar year, and the ODA and CIDA operate on a fiscal year. I am sure hon. members, as I, have run into that problem before. Those are the correct orders of magnitude as I understand them.

Mr. Munro (Esquimalt—Saanich): Is it the understanding of the witness, Mr. Chairman, that one of the objects of Petro-

[Translation]

au soulagement de problèmes urgents de balance commerciale. Il arrive parfois que les importateurs, quels qu'ils soient, gouvernementaux ou non-gouvernementaux, soient limités dans leur action. Il peut y avoir une pénurie de devises étrangères. À ce moment-là, le Canada et d'autres pays accordent des lignes de crédit pour rétablir quelque peu la situation. À la suite de cette intervention, les contacts qui ont été établis au préalable peuvent redevenir utiles.

En résumé, je dirai que les lignes de crédit sont établies en fonction de certains projets précis et à la suite d'entretiens avec les gouvernements bénéficiaires.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Breau.

Il y a encore deux personnes qui veulent prendre la parole. Je vais leur accorder le même temps à chacune. Ce sont M. Munro et le vice-président du Comité.

M. Munro (Esquimalt—Saanich): Je me demande s'il ne serait pas possible de donner la priorité la prochaine fois à ceux qui n'auront pas eu l'occasion de poser leurs questions aujourd'hui.

Le président: Certainement.

M. Munro (Esquimalt—Saanich): Ils seront les premiers sur la liste.

J'ai quelques questions à poser au témoin. Je ne sais pas s'il aura le temps d'y répondre. Il s'agit surtout de la lettre de la société Petro-Canada pour l'assistance internationale. Je l'ai ici. M. McWhinney en voudrait peut-être un exemplaire pour savoir de quoi il s'agit au juste.

Il a bien fait allusion dans sa déclaration d'ouverture à un montant de 55 millions de dollars, qui aurait été prévu dans un budget quelconque aux fins de la Société Petro-Canada pour l'assistance internationale.

M. McWhinney: Dans le cas de l'aide officielle au développement, monsieur le président, un montant de 55 millions de dollars est prévu dans le budget de 1983-1984 aux fins de la Société Petro-Canada pour l'assistance internationale.

M. Munro (Esquimalt—Saanich): C'est donc une augmentation par rapport aux 21 millions de dollars qui ont été dépensés au cours de la première année, selon ce qui est indiqué à la page 2 de cette lettre. C'était 21 millions de dollars au cours de l'année civile 1982, ce sera 55 millions de dollars au cours de l'année financière 1983-1984.

M. McWhinney: C'est ce que je crois savoir. Cette société fonctionne selon l'année civile. Pour l'aide officielle au développement et l'ACDI, on utilise l'année financière. Les honorables députés ont dû, comme moi, se trouver devant cette difficulté auparavant. Pour ce qui est des chiffres, je pense qu'ils sont exacts.

M. Munro (Esquimalt—Saanich): Selon le témoin, monsieur le président, l'un des buts visé par Petro-Canada International